

DUPLICATA

ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms Rémi, João, Pedro
Nom (1) COUTINHO RAMOS

(1^{ère} partie
2^{nde} partie
(1)

Né le 17 septembre 1984
à 14 heures 25
à Noisy-le-Grand (Val-de-Marne)
de (2) João Coutinho RAMOS
et de (2) Michelle, Aline, Raymonde REIN

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 15267
le 6 novembre 2012

MENTIONS MARGINALES (4)



MARIAGE célébré à Villiers-sur-Marne
le 30 octobre 2015
Les futurs époux ont déclaré (5) qu'il n'a pas été

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 78/2015

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ».
(2) Prénoms et nom du père et de la mère. (3) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

ÉPOUSE OU MÈRE

Prénoms Livia Alicia
Nom (1) ALMEIDA

(1^{ère} partie
2^{nde} partie
(1)

Née le 13 septembre 1981
à 09 heures 20 minutes
à Colombes (Hauts-de-Seine)
de (2) Jorge Francisco ALMEIDA
et de (2) Maria Nataleina ROCHA

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1566
le 16 novembre 2012

MENTIONS MARGINALES (4)



Val de Marne
à 16 heures 30
fait de contrat de mariage

le 2 novembre 2015

L'officier de l'état civil
Sceau



(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(5) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par maître..., notaire à... ».



ÉPOUX OU PÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ÉPOUSE OU MÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.



Extrait de l'acte de naissance n°

le 17 décembre 2011

à

est né(e) ⁽²⁾

Lisandro Jorge BOUTINHO ALMEIDA

(1^{re} partie

2^{de} partie

.....

du sexe masculin, à Bry sur Marne

(Val de Marne)

reconnu(e) ⁽⁴⁾ en cette mairie le 19
décembre 2011 par son père

Délivré conforme aux registres le 02 novembre 2012

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (5)



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (5)

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ». (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de [prénoms, nom] née le... à... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Jeu
27ENFANT ⁽¹⁾

Extrait de l'acte de naissance n° 1085

le 27 juillet 2018

à 10 heures 39.

est né(e) ⁽²⁾

Gianni COUTINHO ALMEIDA

(1^{re} partie) COUTINHO2^{nde} partie ALMEIDA

du sexe masculin, à Bruxelles (Belgique)

(3)

reconnu(e) ⁽⁴⁾

Délivré conforme aux registres le 27 juillet 2018

MENTIONS MARGINALES ⁽⁵⁾

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le ,
à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
SceauMENTIONS MARGINALES ⁽⁵⁾

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ». (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (prénoms, nom) née le... à... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

16

ENFANT ⁽¹⁾

Extrait de l'acte de naissance n°

le

à heures

est né(e) ⁽²⁾(1^{re} partie)2^{nde} partie

du sexe

(3)

reconnu(e) ⁽⁴⁾

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
SceauMENTIONS MARGINALES ⁽⁵⁾

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le ,
à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
SceauMENTIONS MARGINALES ⁽⁵⁾

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ». (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (prénoms, nom) née le... à... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

17